



Joyeuse centenaire !

La Société suisse de chirurgie (SSC) fête cette année ses 100 ans! C'est l'occasion de nombreuses festivités dans toute la Suisse : le samedi 23 novembre sera donc aussi pour l'HNE l'occasion de montrer au public diverses activités.

Le programme complet va paraître prochainement dans la presse et à l'interne, mais nous savons déjà que la matinée sera consacrée à des conférences dans l'auditoire de Pourtalès et que l'après-midi accueillera différentes démonstrations et ateliers dans celui de La Chaux-de-Fonds.

Ce jubilaire est aussi l'occasion aussi de se remémorer quelques grands noms de notre histoire chirurgicale, dont celui du Dr Frédéric De Quervain, breton d'origine, qui s'est installé pour quelques années dans le canton en 1894. Très soucieux d'antiseptie, il veille au réaménagement des salles d'opération de l'hôpital.

C'est aussi l'occasion de rappeler une anecdote citée dans un ouvrage consacré aux hôpitaux de La Chaux-de-Fonds, qui relate que le Dr Schönholzer, chirurgien chaud-fonnier, se rendait à pied au Locle pour opérer. Il avait même sollicité la direction des CFF pour obtenir l'autorisation de suivre les rails; il ne risquait pas ainsi de rencontrer des importuns!

Ce même week-end sera également un événement politique puisque, le 24 novembre, plusieurs objets seront soumis en votation populaire, dont celui du référendum 144 et celui du plan hospitalier.

La chirurgie et l'hôpital seront donc bien à l'honneur ce dernier week-end de novembre, mais une chose semble sûre, nos chirurgiens ne se déplaceront vraisemblablement pas à pied d'un site à l'autre !

Dresse Anne-Françoise Roud,
directrice médicale



Apéritif de Noël

Comme ces dernières années, la direction générale vous invite cette fin d'année à partager un apéritif sur chacun de nos sites, en toute convivialité. Le calendrier des dates vous sera proposé dans **H.com** de novembre !



GRIPPE faites-vous vacciner pour la protection de tous

Avec l'automne, arrive la vaccination contre la grippe saisonnière. Il s'agit d'une maladie grave, potentiellement mortelle, à laquelle vous, employés du secteur de la santé, êtes plus exposés que la population générale. Notre objectif est de protéger votre santé et celle des patients.

La vaccination offre la meilleure protection contre la diffusion de l'infection. Il importe donc de poursuivre cette pratique, qui a fait ses preuves depuis des dizaines d'années. Elle sera disponible auprès du service de la médecine du travail (SMdT) à partir du 4 novembre. Le vaccin vous est offert. Son efficacité est de 70 à 90 % pour les personnes de moins de 60 ans.

Compte tenu de notre milieu de travail, vous pouvez être contaminés par le virus et le transmettre à votre famille et aux patients:

- le virus de la grippe peut survivre jusqu'à 48 heures dans l'environnement (téléphones, poignées de porte, vêtements) ;
- les gens contagieux n'ont pas toujours de symptômes.

Il est important de communiquer au public (patient, visiteurs, collègues de travail) le moyen choisi pour les protéger. Vous devez donc signaler ce choix en portant le badge "Je suis vacciné pour vous protéger" ou "Je suis masqué pour vous protéger".

Le calendrier des diverses séances vaccinales offertes au cours des prochaines semaines vous sera transmis par courrier interne et sera visible sur le site intranet du SMdT. De son côté, dès l'arrivée de l'épidémie, l'UPCI vous informera des mesures à appliquer (port du masque pour non vaccinés ou vaccinés depuis moins de 15 jours) ainsi que des restrictions mises en place pour les visiteurs.

La direction générale, le SMdT et l'UPCI vous remercient de votre participation à la prévention de la grippe nosocomiale.

Faites-vous vacciner, pour la protection de tous !

Laurent Christie, directeur général; Service de médecine du travail;
Unité prévention et contrôle de l'infection

Trois mandats de réflexion sur l'avenir de l'HNE

S'inscrivant dans les décisions du Grand Conseil, la direction générale a lancé trois mandats de réflexion sur trois sujets d'importance pour l'avenir de l'HNE, quelle que soit l'issue des votations du 24 novembre.

L'un porte sur la planification générale de la centralisation de la chirurgie stationnaire sur le site de La Chaux-de-Fonds et de la chirurgie de l'appareil locomoteur et ambulatoire sur le site de Pourtalès, le second porte sur la description et l'organisation des centres de diagnostic et de traitement, portes d'entrée à l'HNE. Le troisième vise la mise en évidence des points forts et faiblesses de notre organisation actuelle dans le domaine des CTR et à imaginer une organisation par étapes visant un centre de réadaptation.

Les trois mandats sont disponibles sur Intranet à l'onglet projets.

La CPCH à l'HNE: mais c'est quoi?

Pour les plus anciens de l'hôpital de la Chaux de Fonds ou de Pourtalès, on parlait de "promotion d'expérience humanitaire" ou de "commission humanitaire". Puis il y a eu la restructuration des hôpitaux, la création du NHP puis de l'HNE. En 2008, les statuts de la **Commission pour la promotion de collaborations humanitaires (CPCH)** sont créés selon les modèles d'organisation de l'HNE.

C'est l'époque où les unités se réunissent, des missions s'installent ou se développent, les départements se créent. En pratique, on se retrouve avec du matériel médical, des instruments, des équipements hôteliers en double, triple ou dont on n'a plus l'utilité et qu'il faut éliminer, donner, etc. Quelques collaborateurs bénévoles s'activent dans l'ombre à tenter de répondre à des demandes de missions, à trouver des locaux pour stocker ces équipements dans l'attente de trouver des preneurs.

Tout évolue! Actuellement, les équipements médicaux obsolètes sont régulièrement récupérés par les fournisseurs au moment d'un réinvestissement, par ailleurs les pays en voie de développement ne veulent plus d'équipements d'occasion ou n'ont tout simplement pas les moyens financiers pour faire voyager un container. Puis il faut faire face aux envies de changement: les collaborateurs de l'HNE souhaitent parfois faire une coupure dans leur carrière professionnelle et ont envie de donner de leur temps dans une dynamique d'entraide humanitaire quelque part sur la planète.

L'activité de la CPCH se concentre donc aujourd'hui principalement sur :

- La promotion de l'engagement humanitaire des collaborateurs de HNE en soutenant financièrement ceux qui désirent effectuer une expérience humanitaire dans le cadre d'une organisation non gouvernementale durant leur carrière professionnelle au sein de l'institution
- Le soutien d'ordre matériel et/ou financier et/ou une expertise à des missions humanitaires dont les activités sont initiées et/ou promues par des collaborateurs de l'HNE et/ou reconnues par ce dernier

Si vous souhaitez vous engager dans la commission ou si vous avez un projet humanitaire et que vous avez besoin d'un appui, prenez contact avec la CPCH.

Pour nous contacter consultez l'onglet commission pour la promotion de collaborations humanitaires dans l'intranet. Nous étudions tous les dossiers déposés !

Les membres de la commission humanitaire,

Jacques Bachofen, Pascal Baudet, Dominique Bugnon, Béatrice Duveillard, Fabienne Kern-Barahona, Daniel Leuba et Jean-Paul Tripod

Un mardi à La Béroche

Le dernier rendez-vous du mardi de la direction générale s'est déroulé à La Béroche le 24 septembre. Une bonne dizaine de participants sont venus demander des éclairages ou simplement échanger avec les membres de la direction.

Ont été abordés notamment des sujets aussi divers que : les perspectives pour le site en lien avec le regroupement potentiel de l'activité des CTR, la prise en charge de patients cérébrolésés, le départ à la retraite de l'ICUS et ses conséquences sur l'organisation, le cahier des charges des ASSC, la réorganisation des secrétariats médicaux et son impact pour le site, les accréditations possibles (type unité cérébrovasculaire) dans le domaine de la réadaptation, les SwissDRG et leur effet en matière d'hospitalisations en CTR et le transfert des psychiatres et psychologues au CNP.

Plusieurs participants ont par ailleurs relevé le plaisir qu'ils ont à travailler sur le site de La Béroche et combien ils apprécient les rencontres du mardi !

Prochain rendez-vous : le 29 octobre à La Chaux-de-Fonds

Projet sécurité médicament

Bilan de la première phase

L'équipe HNE du projet "sécurité médicament" a récemment participé à la cérémonie officielle de clôture du projet, piloté par la FHV et auquel était associé l'HNE, cérémonie durant laquelle les résultats finaux ont été présentés.

L'objectif initial de la démarche était de diminuer de 20% les événements indésirables liés aux médicaments (EIM). A l'HNE, près d'un événement indésirable recensé sur deux est lié aux médicaments. Pour évaluer l'efficacité des mesures d'améliorations, plus de 2400 dossiers (600 pour HNE) ont été analysés tout au long de la démarche à l'aide du "trigger tool médicamenteux" (revues de dossiers); au terme de ces analyses, les résultats montrent une diminution statistiquement significative des EIM de près de 50% sur l'ensemble du collectif, résultat qui dépasse de loin l'objectif initial; en parallèle, les erreurs dans les barquettes de médicaments ont passé globalement de 6% à 3%.

Les audits pratiqués à l'HNE montrent eux aussi une amélioration sensible des pratiques, notamment dans la vérification de l'identité des patients et dans la gestion des médicaments à haut risque; nous relevons aussi que de nombreuses retranscriptions ont été supprimées, diminuant ainsi le risque d'erreur.

Ces très bons résultats ne doivent pas nous faire oublier que des démarches sont encore nécessaires pour arriver à un niveau satisfaisant de sécurité des soins; des indicateurs continueront donc à être mesurés pour vérifier que les améliorations sont pérennes.

Les membres de la commission QCSP sont conscients que ces résultats sont le reflet d'un travail conséquent, non seulement des professionnels cadres, cliniciens et référents qui ont accompagné les équipes durant ces trois dernières années, mais aussi des professionnels des 17 unités qui se sont pleinement investis dans les changements de pratiques; nous avons pu aussi compter sur une excellente collaboration du service des accueils; que tous en soient ici chaleureusement remerciés.

Le bureau QCSP